



L'alerte SMS

Inscription sur le site de la Collectivité



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recevoir, de la Collectivité de Saint-Martin, une alerte en cas d'évènement naturel ou technologique de la Collectivité de Saint-Martin.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit de rectification ou de radiation des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à *Annexe de la Collectivité de Saint-Martin- **service gestion des risques** -Rue Jean Jacques Fayel, Concordia-97150 Saint-Martin / sms-alerte@com-saint-martin.fr »*